



Photographie retouchée

CONDITIONS & TARIFS

DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES AUX PARTICULIERS

Au 1^{er} janvier 2022

Prix en euros par opération
(sauf indication contraire),
exprimés taxes incluses
lorsque celles-ci sont dues.

CAISSE D'EPARGNE
HAUTS DE FRANCE



Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers en vigueur au 01/01/2022.

La Caisse d'Épargne fonde sa relation avec vous et ses clients sur la confiance et la transparence :

- À toute ouverture de compte nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Vous pouvez également vous la procurer auprès du conseiller clientèle de votre agence Caisse d'Épargne ou directement sur le site internet www.caisse-epargne.fr (coût selon votre fournisseur d'accès).
- Nous vous laissons le choix de souscrire les produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Votre Agence Caisse d'Épargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2022).

> EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 2022 AUX PARTICULIERS

Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement. Les tarifs ci-dessous sont indiqués hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe ⁽¹⁾ , SMS, etc.) ⁽²⁾ : Direct Ecureuil Internet	Gratuit Hors coût fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS: Alert'Ecureuil	2,50 €/mois soit, pour information, 30,00 €/an Hors coût opérateur téléphonique
Tenue de compte	18,00 €/an
Fourniture d'une carte de débit, carte de paiement internationale	
• à débit immédiat: Carte Visa Classic	43,00 €/an
• à débit différé: Carte Visa Classic	42,00 €/an
• à débit immédiat et à autorisation quasi systématique: Carte Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique	41,00 €/an
• à débit immédiat et à autorisation systématique: Carte Visa Classic à contrôle de solde systématique	41,00 €/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00 €/retrait (à partir du 4 ^e retrait par mois)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement: Assurance Moyens de Paiement ⁽³⁾	18,30 €/an ⁽⁴⁾
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	
• en agence	5,00 €/virement
• par Internet	Gratuit Hors coût fournisseur d'accès Internet
Prélèvement	
• frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
• frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	
Commission d'intervention	8,00 €/opération avec un plafond de 80,00 €/mois

Afin d'assurer l'information de la clientèle et du public sur les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt ou d'un compte de paiement, les établissements mettent à disposition sous forme électronique sur leur site internet et en libre-service dans les locaux de réception du public, sur support papier ou un support durable le document d'information tarifaire prévu par l'article 1^{er}, III de l'arrêté du 5 septembre 2018.

Ce document harmonisé présente la liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement telle que définie à l'article D. 312-1-1 A du COMOFI et l'offre groupée de services la plus commercialisée ou les offres groupées de services en cours de commercialisation.



Glossaire

Pour les termes qui font l'objet de cet icône "📖", vous pouvez vous référer aux glossaires des principaux termes utilisés dans le secteur financier sur le site du Comité Consultatif du Secteur Financier (www.ccsfin.fr/informations-pratiques/glossaires). Pour tout complément d'information, se rapprocher de l'agence.



Tarif réglementé

Pour les termes qui font l'objet de cet icône "⚖️", il s'agit d'un tarif réglementé, conformément à la loi.

1) Appel non surtaxé. Hors coût de votre opérateur téléphonique.

2) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

3) Contrat assuré par BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Cf. Informations utiles "Nos Partenaires".

4) Tarif en vigueur au 01/09/2021.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs3

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE



- > Ouverture, transformation, clôture ..6
- > Relevés de compte6
- > Tenue de compte6
- > Services en agence.....6
- > Services bancaires de base.....7
- > Prestations de base8

BANQUE A DISTANCE



- > Par internet9
- > Par téléphone.....9
- > Au distributeur automatique
de billets (DAB).....10

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT



- > Cartes11
- > Virements13
- > Prélèvements TIP/SEPA14
- > Chèques14
- > Autres services.....15
- > Offres qui ne sont plus
commercialisées15

OFFRES GROUPEES DE SERVICES



- > Les formules16
- > Enjoy19
- > Tarifications spécifiques à
l'agence Enjoy19
- > Offres Satellis20
- > Offre Coloc'20
- > OCF (Offre d'accompagnement
de la Clientèle en situation
de Fragilité financière)21
- > Forfait SCI patrimoniale /
forfait SCI21
- > Offre Parcours Confiance.....21
- > Offres qui ne sont plus
commercialisées21

IRRÉGULARITÉS & INCIDENTS



- > Commission d'intervention24
- > Opérations particulières24
- > Incidents de paiement24
- > Plafonnements spécifiques25

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS



- > Découverts et autorisations de découverts26
- > Crédits à la consommation27
- > Crédits immobiliers27
- > Autres crédits27
- > Garanties et prestations diverses ..28
- > Assurances28

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



- > Épargne bancaire29
- > Placements financiers29
- > Parts sociales de Société Locale d'Épargne.....32
- > Services de gestion privée.....32

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



- > Vous assurer ainsi que vos proches33
- > Assurer vos biens33
- > Vous protéger au quotidien34
- > Assurer votre épargne34
- > Protéger vos moyens de paiement 34
- > Offres qui ne sont plus commercialisées34

AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



- > Frais de succession35

OPÉRATIONS INTERNATIONALES



- > Option Internationale36
- > Change manuel36
- > Opérations par chèques36
- > Retrait d'espèces en devise37
- > Paiement par carte bancaire en devise37
- > Virements non SEPA37
- > Offres qui ne sont plus commercialisées37

INFORMATIONS UTILES



- > Pour rester en contact avec votre banque à tout moment38
- > Nos partenaires38
- > Informations complémentaires38

RÉSOLURE UN LITIGE



- > Votre Caisse d'Épargne : votre interlocuteur privilégié39
- > Votre recours en médiation : votre dernier recours en cas de litige39

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE



> OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

- Ouverture d'un compte de dépôt/Clôture d'un compte de dépôt **Gratuit**
- Désolidarisation compte joint **54,00 €**
- Service d'aide à la mobilité bancaire **Gratuit**
- Liste de vos opérations récurrentes et automatiques sur les 13 derniers mois .. **Gratuit**

> RELEVÉS DE COMPTE

- Relevés de compte en ligne⁽¹⁾/Relevés de compte papier
 - périodicité mensuelle **Gratuit**
 - autre périodicité **1,50 €/relevé supplémentaire**
 - demande d'édition exceptionnelle au guichet **9,90 €**
- Relevé annuel de frais **Gratuit**
- Relevés de compte en braille **Gratuit**

> TENUE DE COMPTE

- Tenue de compte de dépôt (hors Offres groupées de services)
..... **4,50 €/trimestre soit 18,00 €/an**
Jeunes (18-25 ans) Gratuit
- Frais de tenue et de gestion de compte de dépôt inactif **30,00 €/an**
dans la limite du solde créditeur du compte⁽²⁾



Compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- 1) Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementés.
- 2) Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

> SERVICES EN AGENCE

VERSEMENT, RETRAIT, REMISE DE CHÈQUE

- Versement d'espèces au guichet de votre agence **Gratuit**
- Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque **Gratuit**
- Retrait d'espèces avec une carte à usage unique
 - dans l'agence de domiciliation **Gratuit**
 - hors agence de domiciliation en Caisse d'Epargne Hauts de France **3,00 €**
- Retrait d'espèces (dépannage) avec chéquier dans une autre Caisse d'Epargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Epargne domiciliatrice) **Gratuit**
- Remise de chèque(s) **Consulter "Vos moyens et opérations de paiement"**

RECHERCHE DE DOCUMENT(S)

- Frais de recherche d'un document **25,00 €**
- Photocopie du recto du chèque **18,00 €/unité**
- Historique de compte (moins de 3 ans) **12,50 €/semestre civil**
- Historique de compte (plus de 3 ans) **28,50 €/semestre civil**
- Frais de recherche complexe **À partir de 35,00 €**
- Frais de recherche sur détails d'opération (virements/prélèvements) **25,00 €/opération**

1) Sous réserve de la souscription au service « e-Documents ».

2) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevé annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel.

AUTRES SERVICES

- Attestation de revenus dans le cadre du calcul des émoluments des Mandataires Judiciaires pour la Protection des Majeurs **55,10 €**
- Délivrance d'attestations diverses **25,00 €/acte de gestion**
- Frais de recherche d'adresse inconnue, PND (Pli Non Distribué) **36,00 €**
- Mise en place d'une convention séquestre **Nous consulter**
- Délivrance d'un Relevé d'Identité Bancaire (IBAN-BIC) **Gratuit**
- Demande d'ajout d'un Relevé d'Identité Bancaire (IBAN-BIC) en agence **5,00 €**



BIC et IBAN

Le BIC (Bank Identifier Code) et l'IBAN (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. L'IBAN est indispensable pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger.

Pour les opérations nationales ou transfrontalières, vous pouvez fournir uniquement votre IBAN et celui du débiteur/bénéficiaire dans votre ordre de paiement.

COFFRE-FORT

- Frais de location de coffre-fort selon contenance⁽¹⁾
 - petit volume (< 22 dm³) **180,00 €/an**
 - volume moyen (de 22,7 dm³ à 38,2 dm³) **220,00 €/an**
 - grand volume (> 44 dm³) **260,00 €/an**
- Frais d'ouverture forcée d'un coffre-fort (tous motifs) **Frais réels/ouverture**
- Réinitialisation de la carte d'accès à la salle des coffres suite à perte **30,00 €**



À SAVOIR

Vous bénéficiez d'une réduction de 50 % sur le prix de la location de votre coffre-fort dans le cadre de la détention d'une offre groupée de services Formule Optimal.

> SERVICES BANCAIRES DE BASE **Gratuit**

(services définis à l'article D. 312-5-1 du code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte). Ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services)

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- Un changement d'adresse par an
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire
- La domiciliation de virements bancaires
- La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires
- Paiement par prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), par titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance
- Des moyens de consultation à distance du solde du compte
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet ou aux distributeurs automatiques de l'organisme teneur de compte
- Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne
- Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services
- La réalisation des opérations de caisse

Les bénéficiaires des Services Bancaires de Base bénéficient d'un plafonnement mensuel des Commissions d'Intervention **4,00 €/opération**
dans la limite d'un plafond mensuel de 20,00 €

1) Plafond maximal du dépôt garanti : 30 000,00 € sauf dispositions contraires.

> PRESTATIONS DE BASE⁽¹⁾

- L'ouverture et la clôture du compte **Gratuit**
- Un changement d'adresse par an **Gratuit**
- La délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire **Gratuit**
- La domiciliation de virements bancaires **Gratuit**
- La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte **Tarifs standards⁽²⁾**
- La tenue de compte **Tarifs standards⁽²⁾**
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires **Tarifs standards⁽²⁾**
- Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance. **Tarifs standards⁽²⁾**
- L'abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe⁽³⁾, SMS, etc.)⁽⁴⁾ **Tarifs standards⁽²⁾**
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : Alert'Ecureuil **Tarifs standards⁽²⁾**
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet ou aux distributeurs automatiques de la banque **Tarifs standards⁽²⁾**
- La fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne **Tarifs standards⁽²⁾**

1) Au sens des articles L. 312-1 et D. 312-5 du code monétaire et financier (ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services).

2) Se reporter aux tarifs indiqués dans la brochure.

3) Appel non surtaxé. Hors coût de votre opérateur téléphonique.

4) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

BANQUE À DISTANCE



> PAR INTERNET⁽¹⁾

- Direct Ecureuil Internet **Gratuit**
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe⁽²⁾, SMS, etc.)⁽³⁾
- e-Documents **Gratuit**
(service mettant à disposition vos documents relatifs à vos produits bancaires au format numérique de manière sécurisée dans l'espace de banque à distance)
- Service de sécurisation des opérations en ligne (SOL)
 - Adhésion au service SOL SMS ou SOL CAP (carte à puce) **Gratuit**
 - Lecteur CAP (carte à puce) **12,00 € le lecteur**
- Coffre-fort numérique⁽⁴⁾
(espace de stockage sécurisé pour déposer, recevoir et classer des documents personnels et/ou professionnels)
 - 5 Go (3 premiers mois gratuits⁽¹⁾) **1,20 € TTC/mois** **Jeunes (18-25 ans) - 50 %**

RÈGLEMENT SEPAMAIL

- Réponse à une demande de règlement **Gratuit**
- Émission d'un virement SEPA via règlement SEPAmail **Gratuit**

SÉCUR'PASS

..... **Gratuit**
(dispositif d'authentification forte, lié à la détention d'un smartphone, permettant d'accéder aux comptes en ligne et de réaliser des opérations bancaires de façon sécurisée)

AGRÉGATION DE COMPTES

..... **Gratuit**
(service d'informations consolidées concernant un ou plusieurs comptes ouvert(s) auprès d'une ou plusieurs autres banques, disponible sur l'espace de banque à distance du client)

WEBPROTEXION

..... **Abonnement gratuit**
(service de banque à distance pour les représentants légaux des majeurs protégés)

- Ajout d'un RIB via internet⁽¹⁾ sur l'abonnement Webprotexion **Gratuit**
- Ajout de RIB sur Webprotexion par le Service Clients Personnes Protégées **25,00 €**

MONEY PITCH

..... **Gratuit**
(service sécurisé disponible sur Internet ou à partir d'une application mobile, dédié à l'analyse budgétaire et patrimoniale, incluant un service d'agrégation de comptes, des indicateurs et alertes patrimoniales. Réservé à la clientèle Banque Privée.)

> PAR TÉLÉPHONE

ALERT'ECUREUIL

- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS
 - Formule Individuelle **2,50 € TTC/mois⁽⁵⁾** **Jeunes (18-25 ans) - 50 %**
 - Formule Famille⁽⁶⁾ **4,50 € TTC/mois⁽⁵⁾** **Jeunes (18-25 ans) - 50 %**

1) Hors coût de votre fournisseur d'accès Internet.

2) Appel non surtaxé. Hors coût de votre opérateur téléphonique.

3) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

4) Service non commercialisé auprès des mineurs.

5) Hors coût de votre opérateur téléphonique.

6) Ce service est réservé au titulaire du service, à son conjoint (époux, concubin, ou personne liée par un Pacte Civil de Solidarité) et à ses enfants mineurs fiscalement à charge.

> AU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

LIBRE SERVICE ECUREUIL **Gratuit**
(service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre Service Caisse d'Epargne)

Pilotage de la carte bancaire sur appli mobile⁽¹⁾

- Verrouillage/déverrouillage temporaire de la carte **Gratuit**
- Opposition en ligne de la carte en cas de vol, perte, opération frauduleuse **Gratuit**
- Affichage digital du code confidentiel de la carte **Gratuit**
- Augmentation temporaire des plafonds de paiement et retrait **Gratuit**
(3 fois/an maximum)
- Désactivation/activation des paiements à distance..... **Gratuit**
- Désactivation/activation des paiements et retraits à l'étranger **Gratuit**
- Carte virtuelle temporaire⁽²⁾ **Gratuit**

Mais aussi des fonctionnalités destinées aux parents d'enfants mineurs détenteurs d'une carte Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique :

- Modification permanente (à la hausse ou à la baisse) des plafonds de paiement et de retrait de la carte bancaire de l'enfant mineur **Gratuit**
- Désactivation/activation des retraits d'espèces de la carte bancaire de l'enfant mineur **Gratuit**

1) Sous réserve d'éligibilité et/ou d'adhésion à Sécur'Pass.

2) Sous réserve de commercialisation.

VOUS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT



> CARTES⁽¹⁾ (cotisation annuelle, hors offres groupées de services)

? Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation quasi-systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte. Toutefois, par exception, certaines opérations de paiement pourront être réalisées sans contrôle du solde (par exemple : péages d'autoroutes ou de certains parkings...).

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

COTISATIONS CARTES

Cartes de paiement⁽²⁾

Cartes (tarif annuel)	Visa Infinite	Visa Platinum	Visa Premier	Visa Classic	Visa Classic à contrôle de solde quasi- systématique	Visa Classic à contrôle de solde systéma- tique ⁽³⁾
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)			130,00 €	43,00 €		
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	305,00 €	195,00 €	129,00 €	42,00 €		
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation quasi-systématique)					41,00 €	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique)						41,00 €

Jeunes (16-25 ans) - 50 %

1) Sous réserve d'éligibilité.

2) Seules les cartes Visa Classic à contrôle de solde (hors offres groupées de services) sont commercialisées auprès des mineurs avec l'accord du ou des représentants légaux et sous réserve d'acceptation de la Caisse d'Épargne.

3) Carte uniquement commercialisée pour les clientèles : Services Bancaires de Base, OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière) et majeurs protégés.

Cartes de débit/crédit (carte associée à un crédit renouvelable)⁽¹⁾

Cartes (tarif annuel)	Visa Platinum IZICARTE	Visa Premier IZICARTE	Visa Classic IZICARTE
Fourniture d'une carte de paiement internationale à débit immédiat	-	130,00 €/an	43,00 €/an
Fourniture d'une carte de paiement internationale à débit différé	195,00 €/an	129,00 €/an	42,00 €/an

Jeunes (-28 ans) - 50 %

À SAVOIR: Carte IZICARTE

Carte permettant de payer soit au comptant comme une carte de paiement classique, soit à crédit par l'utilisation du crédit renouvelable associé.

Cartes de retrait


- Carte de retrait Noméa28,80 €/an
- Carte de retrait Equilibra sans code24,00 €/an

PAIEMENTS PAR CARTE

- Paiement par carte bancaire en euro en France et dans l'EEE⁽²⁾**Gratuit**

RETRAITS D'ESPÈCES

Retraits d'espèces en euros

- Retrait d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB) d'une Caisse d'Épargne**Gratuit** 
- Retrait d'espèces (cas de retraits en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale):

Carte	Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique ou systématique, Visa Classic et Visa Classic IZICARTE	Visa Premier ou Visa Premier IZICARTE, Visa Platinum, Visa Platinum IZICARTE et Visa Infinite
Jusqu'à 3 retraits dans le mois	Gratuit	Gratuit
À partir du 4 ^e retrait dans le mois	1,00 €/retrait	Gratuit
Retraits illimités dans le mois	-	Gratuit

- Retrait SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Épargne).**Gratuit**

SERVICES LIÉS AUX RETRAITS D'ESPÈCES

- Service retraits déplacés illimités1,25 €/mois
Retraits illimités en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale.

LES AUTRES SERVICES CARTES

Services de paiement électroniques

- Service E-Carte bleue (paiement sécurisé sur internet)1,60 €/mois
- S-money**Gratuit**⁽³⁾
- Solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Épargne**Gratuit**⁽³⁾

Services liés à la carte bancaire

- Réédition/réactivation de code confidentiel de la carte11,70 €
- Refabrication de carte avant échéance16,00 €
- Mise en place d'un plafond exceptionnel de retraits d'espèces ou de paiement
 - en agence ou par le Service Clients Personnes Protégées⁽⁴⁾15,00 €
 - par internet (3 fois/an maximum)⁽⁶⁾**Gratuit**⁽⁵⁾

1) Sous réserve d'acceptation par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Carte non commercialisée auprès des mineurs.

2) Voir détail zone EEE page 38.

3) Mise en service gratuite; certaines fonctionnalités peuvent être tarifées. Se reporter aux conditions générales d'utilisation des services de paiement mobile.

4) Sous réserve d'acceptation de la Caisse d'Épargne.

5) Hors coût fournisseur d'accès Internet.

6) Sous réserve d'éligibilité et/ou d'adhésion à Sécur'Pass.

- Frais d'envoi de carte en recommandé **9,10 €**
- Blocage des moyens de paiement à distance **Gratuit**
- Retrait de carte en agence **Gratuit**
- Frais de destruction de carte en cas de non retrait de la carte dans les 3 mois à partir de la date de mise à disposition de la carte **7,50 €**

Choix du visuel - visuel de collection permanente⁽¹⁾

- Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic **11,00 €⁽²⁾**
- Carte Visa Premier Izicarte, Carte Visa Premier **Gratuit⁽³⁾**

> VIREMENTS⁽⁴⁾

- Réception d'un virement SEPA⁽⁵⁾  occasionnel ou permanent **Gratuit**

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA

Frais par virement vers un compte Caisse d'Épargne

	Au guichet de l'agence ou par téléphone	Via internet ⁽³⁾	Via application mobile
Virement occasionnel	2,50 €	Gratuit	Gratuit
Virement permanent	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Virement instantané occasionnel jusqu'à 300 €	2,50 €	-	Gratuit
Virement instantané occasionnel de 300 € à 1500 €	3,50 €	-	1,00 €
Virement instantané occasionnel de plus de 1500 €	5,50 €	-	3,00 €

Frais par virement vers un autre établissement bancaire

	Au guichet de l'agence ou par téléphone	Via internet ⁽³⁾	Via application mobile
Virement occasionnel	5,00 €	Gratuit	Gratuit
Virement permanent	2,50 € mise en place +1,70 €/virement	Gratuit	Gratuit
Virement instantané occasionnel jusqu'à 300 €	5,00 €	-	Gratuit
Virement instantané occasionnel au-delà de 300 € et jusqu'à 1500 €	6,00 €	-	1,00 €
Virement instantané occasionnel de plus de 1500 €	8,00 €	-	3,00 €

- Virement occasionnel prioritaire au guichet (avant 16h00) **25,00 €**

Autres opérations

- Service Paylib entre amis **Gratuit**
(service permettant d'effectuer des virements SEPA occasionnels avec le numéro de téléphone mobile du bénéficiaire dans la limite de 300,00 € par jour)
- Frais d'annulation ou de modification d'un virement avant émission **Gratuit**
- Demande de retour de fonds sur virement unitaire émis à tort⁽⁷⁾ **15,75 €/virement**
- Demande de sort d'un virement émis **17,50 €/virement**
- Demande d'amendement sur virement émis **3,60 €/virement**

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA

Consulter la section "Opérations internationales"

1) Sous réserve de commercialisation.

2) Cotisation due à chaque commande d'un visuel (lors de la souscription et du renouvellement à échéance de la carte ou de son renouvellement avant échéance par exemple suite à la perte ou au vol de la carte).

3) Limité au choix d'un seul visuel de collection pour la période de validité de la carte. Cotisation de 10,00 € au-delà.


4) Virements en euros réalisés dans la zone EEE. Pour les virements en devises hors euros ou impliquant un pays hors de l'EEE, se reporter à la rubrique « Opérations internationales ».



5) SEPA, voir détail zone SEPA, page 38.

6) Hors coût fournisseur d'accès Internet.

7) Le retour des fonds est conditionné à l'accord de la banque destinataire.

> PRÉLÈVEMENTS/TIP/SEPA⁽¹⁾

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA..... **Gratuit**
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA **Gratuit**
- Révocation d'une (ou plusieurs) échéance(s) de prélèvements **Gratuit** 
- Frais de révocation d'un mandat de prélèvement SEPA **Gratuit**
- Demande de copie de mandat de prélèvement SEPA **17,50 €/opération**

	En agence	Sur internet
Retrait de consentement/Ajout d'un émetteur sur sa liste noire (créanciers non autorisés)	Gratuit 	Gratuit  ⁽²⁾
Ajout d'un émetteur à sa liste de limitation du montant ou de la périodicité de prélèvements (par couple ICS/RUM ou ICS)	15,75 €/opération	Gratuit ⁽²⁾
Ajout d'un émetteur à sa liste blanche (créanciers autorisés)	15,75 €/opération	-

- Opposition à durée déterminée tout prélèvement SEPA..... **30,50 €/opération**
- Frais de recherche sur contestation de prélèvement⁽³⁾ **Gratuit**

ICS (Identifiant Créancier SEPA)

Il remplace le Numéro National Émetteur (NNE). Il est obligatoire pour un créancier lors de l'émission des ordres de prélèvement SEPA. Il est délivré par la Banque de France via la demande de la banque du créancier.



RUM (Référence Unique de Mandat)

À chaque mandat est attribuée une RUM par le créancier. Cette donnée est obligatoire.

ÉMISSION DE PRÉLÈVEMENT POUR ALIMENTER UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE À PARTIR D'UN COMPTE DÉTENU DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

- Ouverture du service d'émission de prélèvement **Gratuit**
- Création, modification et gestion du mandat **Gratuit**
- Mise en place et modification de l'échéancier de prélèvement..... **Gratuit**
- Émission d'un prélèvement SEPA..... **Gratuit**
- Frais d'annulation d'un prélèvement SEPA émis **Gratuit**
- Frais de demande de reversement d'un prélèvement SEPA émis **15,75 €/opération**
- Paiement d'un TIPSEPA **Gratuit**

> CHÈQUES

- Mise à disposition de chéquier à l'agence **Gratuit** 
- Remise de chèque(s)..... **Gratuit**
Remise de chèque(s) compensable en France: date de valeur = J + 1 ouvré⁽⁴⁾
(J: date de comptabilisation). Soumis à délai d'encaissement ou d'indisponibilité (voir conditions générales de la convention de compte de dépôt)
- Frais d'émission d'un chèque de banque  en agence⁽⁵⁾ **14,40 €**
- Frais d'envoi d'un chèque de banque par courrier **4,80 €/envoi**
- Paiement d'un chèque **Gratuit**
- Renouvellement automatique de chéquier **Gratuit**
- Frais d'envoi de chéquier à domicile
 - envoi par lettre recommandée (sur demande)..... **9,10 €/envoi**
 - envoi par courrier simple (hors offres groupées de services)..... **3,10 €/envoi**
- Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait du chéquier dans les 2 mois **9,20 €**

1) Prélèvement SEPA en euros dans la zone SEPA (voir définition de la zone SEPA en page 38).

2) Hors coût fournisseur d'accès Internet.

3) Dans les conditions fixées par la réglementation.

4) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France: du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques).

5) Gratuit dans le cadre du Livret A.

La date de valeur

La date de référence qui sert au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

Délai d'encaissement

La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la Caisse d'Épargne vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la Caisse d'Épargne peut refuser de consentir une telle avance sur un chèque remis à l'encaissement, conformément aux conditions générales de la convention de compte de dépôt.

OPPOSITIONS SUR CHÈQUES

- Frais d'opposition chèque(s)  par l'émetteur **18,50 €**
- Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur **30,00 €**

> AUTRES SERVICES

SERVICE OPÉRATIONS COURANTES ILLIMITÉES **2,90 €/mois**

(chèques de banque, émission de virements SEPA sur tous canaux, prélèvements (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), envoi de chèquiers à domicile, recherche simple de documents de moins d'un an, réédition du code confidentiel)



> OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

- Carte Nomade (carte à piste) **19,00 €/an**
- Choix du visuel personnel :
Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic **13,00 €**
- Carte Equilibra Interbancaire **28,80 €/an**
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat à autorisation systématique) Visa Electron Sensea **41,00 €/an**
- Carte Teoz⁽¹⁾ (carte associée à un crédit renouvelable) **18,00 €/an**
- Carte de retrait nationale **40,00 €/an**
- Carte Tribu Cirrus / Carte Tribu **16,00 €/an**
- Service retraits déplacés à l'international (offre réservée aux 12-25 ans).... **1,10 €/mois**
- Gratuité des retraits d'espèces (cas de retraits en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) et 4 retraits en devises gratuits par mois.

1) Produit de BPCE financement. Cf Informations complémentaires dans "Nos partenaires".

OFFRES GROUPEES DE SERVICES



> LES FORMULES

Ces offres sont composées des services suivants :

FORMULE INITIAL (COTISATION MENSUELLE)

Cartes bancaires disponibles ⁽¹⁾⁽²⁾	Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique ⁽³⁾	Visa Classic ⁽⁴⁾ ou Visa Classic Izicarte ⁽⁵⁾ Débit Immédiat ou Débit Différé
Autres services inclus dans l'offre	<ul style="list-style-type: none"> • Abonnement à des services de banque à distance (<u>Internet</u>, téléphone fixe⁽⁶⁾, SMS, etc.)⁽⁷⁾ : Direct Ecureuil Internet • Service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : Alert'Ecureuil • Un chéquier⁽⁸⁾ • Services Eparfix et Eparplus • Utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne • Tenue de compte • Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Epargne et 3 retraits d'espèces aux distributeurs automatiques des autres banques (hors réseau Caisse d'Epargne) situés en zone euro (sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé) • Autorisation de découvert⁽⁹⁾ 	
Formule Famille ⁽¹⁰⁾	12,00 €/mois	
Formule individuelle ⁽¹¹⁾	6,00 €/mois	
Formule individuelle Jeunes (18/28 ans)	50 % de réduction	
Formule individuelle Jeunes Mineurs (12/17 ans)	1,00 €/mois	
Professionnels ⁽¹²⁾	50 % de réduction	

1) Parmi les cartes disponibles : si formule individuelle, une carte bancaire. Si Formule Famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

2) Sous réserve d'éligibilité.

3) La carte Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.

4) Les Cartes Visa Classic ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.

5) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

6) Appel non surtaxé. Hors coût de votre opérateur téléphonique.

7) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

8) À l'exception des clients mineurs.

9) Clients majeurs uniquement et après étude de votre dossier par la Caisse d'Epargne et sous réserve de son acceptation.

10) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint). Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée à leur âge.

11) Si fourniture d'une 2^e carte au choix : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.

12) Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs, dirigeant d'entreprise, âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et d'un compte courant, destiné à leur activité professionnelle.

FORMULE CONFORT (COTISATION MENSUELLE)

Cartes bancaires disponibles ⁽¹⁾⁽²⁾	Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique ⁽³⁾	Visa Classic ⁽⁴⁾ ou Visa Classic Izicarte ⁽⁵⁾ Débit Immédiat ou Débit Différé	Visa Premier ⁽⁴⁾ ou Visa Premier Izicarte ⁽⁵⁾ Débit Immédiat ou Débit Différé
Autres services inclus dans l'offre	<ul style="list-style-type: none"> Abonnement à des services de banque à distance (<u>Internet</u>, téléphone fixe⁽⁶⁾, SMS, etc.)⁽⁷⁾: Direct Ecureuil Internet Service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS: Alert'Ecureuil Un chéquier⁽⁸⁾ Services Eparfix et Eparplus Utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne Tenue de compte Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Epargne et des autres banques (hors réseau Caisse d'Epargne) situés en zone euro (sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé) Autorisation de découvert avec une exonération des intérêts débiteurs jusqu'à 500 € de découvert autorisé⁽⁹⁾ Assurance sur compte (protection en cas de perte/vol des moyens de paiement/vol des espèces, perte et vol des papiers d'identité et vol des clés)⁽¹⁰⁾ 		
Formule Famille ⁽¹¹⁾	14,00 €/mois		19,00 €/mois
Formule individuelle ⁽¹²⁾	9,00 €/mois		14,00 €/mois
Formule individuelle Jeunes (18/28 ans)	50 % de réduction		
Formule individuelle Jeunes Mineurs (12/17 ans)	50 % de réduction		
Professionnels ⁽¹³⁾	50 % de réduction		

1) Parmi les cartes disponibles: Si formule individuelle, une carte bancaire. Si formule famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes. Au maximum 2 cartes Visa Premier. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

2) Sous réserve d'éligibilité.

3) La Carte Visa Classic à contrôle de solde (carte à autorisation quasi-systématique) est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.

4) Ces cartes ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.

5) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

6) Appel non surtaxé. Hors coût de votre opérateur téléphonique.

7) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

8) À l'exception des clients mineurs.

9) Clients majeurs uniquement et après étude de votre dossier par la Caisse d'Epargne et sous réserve de son acceptation.

10) Contrat assuré par BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances.

11) Clients éligibles: personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint...). Familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt. Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge. Pour toute carte bancaire de gamme supérieure venant en substitution des cartes prévues dans une Formule Famille: +3 €/mois par carte Visa Premier supplémentaire.

12) Si fourniture d'une 2^e carte au choix: 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.

13) Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et d'un compte courant, destiné à leur activité professionnelle.

FORMULE OPTIMAL (COTISATION MENSUELLE)

Cartes bancaires disponibles ⁽¹⁾⁽²⁾	Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique ⁽³⁾	Visa Classic ⁽⁴⁾ ou Visa Classic Izi-carte ⁽⁵⁾ Débit Immédiat ou Débit Différé	Visa Premier ⁽⁴⁾ ou Visa Premier Izi-carte ⁽⁵⁾ Débit Immédiat ou Débit Différé	Visa Platinum ⁽⁴⁾ ou Visa Platinum Izi-carte ⁽⁵⁾ Débit Différé	Visa Infinite ⁽⁴⁾ Débit Différé
Autres services inclus dans l'offre	<ul style="list-style-type: none"> • Abonnement à des services de banque à distance (<u>Internet</u>, téléphone fixe⁽⁶⁾, SMS, etc.)⁽⁷⁾ : Direct Ecureuil Internet • Service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : Alert'Ecureuil • Un chéquier⁽⁸⁾ • Services Eparfix et Eparplus • Utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne • Tenue de compte • Le service Option Internationale - Formule 3 Séjour + • Autorisation de découvert avec une exonération des intérêts débiteurs jusqu'à 1 000 € de découvert autorisé⁽⁹⁾ • Des virements SEPA instantanés (Instant Payment), sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé • Accès à un conseiller par téléphone sur des horaires étendus • Assurance sur compte (protection en cas de perte/vol des moyens de paiement/vol des espèces, perte et vol des papiers d'identité et vol des clés)⁽¹⁰⁾ 				
Formule Famille ⁽¹¹⁾	27 €/mois		34 €/mois	44 €/mois	
Formule individuelle ⁽¹²⁾	20 €/mois		25 €/mois	35 €/mois	
Formule individuelle Jeunes (18/28 ans)	50 % de réduction				
Formule individuelle Jeunes Mineurs (12/17 ans)	50 % de réduction				
Professionnels ⁽¹³⁾	50 % de réduction				
Location de coffre-fort ⁽¹⁴⁾	50 % de réduction sur le prix de la location de votre coffre-fort dans le cadre de la détention d'une offre groupée de services Formule Optimal				

1) Parmi les cartes disponibles : Si formule individuelle, une carte bancaire. Si formule famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes. Au maximum, 2 cartes Visa Infinite ou 2 cartes Visa Platinum ou 2 cartes Visa Premier. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

2) Sous réserve d'éligibilité.

3) La Carte Visa Classic à contrôle de solde à quasi-systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.

4) Carte non commercialisée auprès des mineurs.

5) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

6) Appel non surtaxé. Hors coût de votre opérateur téléphonique.

7) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

8) À l'exception des clients mineurs.

9) Clients majeurs uniquement et après étude de votre dossier par la Caisse d'Epargne et sous réserve de son acceptation.

10) Contrat assuré par BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances.

11) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint...). Familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt. Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge. Pour toute carte bancaire de gamme supérieure venant en substitution des cartes prévues dans une Formule Famille : +3 €/mois/ Visa Premier, +6 €/mois/ Visa Platinum, +12 €/mois/ Visa Infinite (par carte supplémentaire).

12) Si fourniture d'une 2e carte au choix : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.

13) Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et d'un compte courant, destiné à leur activité professionnelle.

14) Se référer à la tarification des coffres-forts.

> ENJOY

L'offre Enjoy est une offre groupée de services réservée aux clients de l'agence Enjoy. Elle ne peut pas être souscrite en agence. Ces clients ont accès à l'agence à distance Enjoy et aux espaces Libre-Service Ecureuil uniquement. Elle est commercialisée aux personnes physiques majeures capables titulaires d'un compte individuel. L'offre Enjoy comprend les produits et services suivants :

- Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique⁽¹⁾
- La tenue de compte
- Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) et à autorisation quasi-systématique: Carte Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique
- Un chéquier (sur demande)⁽¹⁾
- L'abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe⁽²⁾, SMS, etc.)⁽³⁾: Direct Ecureuil Internet
- Libre-Service Ecureuil (service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre-Service Caisse d'Epargne)⁽¹⁾
- Un nombre illimité de retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets dans le réseau des Caisses d'Epargne⁽¹⁾
- 3 retraits d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)
- L'adhésion au service de Sécurisation des Opérations en Ligne et au dispositif d'authentification forte Sécur'Pass⁽¹⁾
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS: Alert'Ecureuil formule individuelle
- Le service Retrait SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne)⁽¹⁾
- Les virements (cas d'un virement SEPA occasionnel) et prélèvements (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) sur Internet⁽¹⁾
- Les prestations suivantes liées à la carte Visa Classic :
 - l'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne⁽¹⁾
 - la réédition/réactivation du code confidentiel
 - les frais d'opposition (blocage) de la carte⁽¹⁾
 - la re-fabrication de la carte avant échéance
 - les fonctionnalités de gestion de la carte mises à disposition dans l'espace de banque à distance sur internet et/ou sur l'application bancaire mobile (l'activation et la désactivation des paiements à distance, l'activation et la désactivation des paiements et retraits à l'étranger, le blocage temporaire de la carte, l'augmentation temporaire des plafonds de la carte - sous réserve de commercialisation).

Cotisation à une offre groupée de services "Enjoy" **2,00 €/mois soit 24,00 €/an**

> TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES À L'AGENCE ENJOY

La réalisation de ces opérations sensibles à distance nécessite un traitement particulier lorsqu'elles sont exécutées par un téléconseiller. Ces opérations peuvent être effectuées gratuitement par le client lui-même.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Tenue de compte⁽⁴⁾

- Édition du RIB/RICE ou de l'IBAN **5,00 €**

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Émission de virements SEPA⁽⁴⁾

Frais par virement vers une autre banque

- Frais par virement occasionnel vers une autre banque **5,00 €**

Autres opérations

- Ajout/suppression d'un bénéficiaire pour un virement **5,00 €**

Prélèvements SEPA/TIPSEPA⁽⁴⁾

Émission de prélèvement pour alimenter un compte Caisse d'Epargne à partir d'un compte détenu dans un autre établissement

- Frais d'annulation d'un prélèvement SEPA émis **5,00 €**

1) Services gratuits à l'unité.

2) Appel non surtaxé. Hors coût de votre opérateur téléphonique.

3) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

4) Opération effectuée par un téléconseiller.

> OFFRES SATELLIS

FORFAIT AUTONOMIE⁽¹⁾

Offre groupée de services pour l'autonomie du majeur ou mineur sous mesure de protection professionnelle ou familiale dans le cadre de la gestion de ses revenus et de ses charges. Ce forfait comprend : un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte mensuel, le service chéquier (sur demande), un abonnement à la banque à distance sur internet (sur demande), Satellis Assurance⁽¹⁾ (sur demande), Service Opposition⁽¹⁾ (sur demande), Service SOL CAP ou SOL SMS (sur demande), Alert'Ecureuil individuel (sur demande), Domilis (sur demande) ainsi qu'une carte de retrait ou de paiement au choix (sur demande).

Cotisation à l'offre groupée de services Forfait Autonomie

avec Carte Equilibra sans code	2,60 €/mois soit 31,20 €/an
avec Carte de retrait Noméa	2,95 €/mois soit 35,40 €/an
avec la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique): Visa Classic à contrôle de solde	4,33 €/mois soit 51,96 €/an
avec la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique): Visa Electron Sensea (cette carte n'est plus commercialisée)	4,33 €/mois soit 51,96 €/an

FORFAIT SATELLIS DE GESTION

Offre groupée de services pour la gestion du compte de la personne protégée par son représentant légal familial ou professionnel. Ce forfait comprend un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte mensuel, le service chéquier (sur demande), un abonnement à la banque à distance sur internet (sur demande), Satellis Assurance (sur demande)⁽¹⁾, le Service Opposition (sur demande)⁽¹⁾, Alert'Ecureuil (sur demande), Domilis (sur demande) et une carte de paiement au choix (sur demande).

Cotisation à l'offre groupée de services Forfait Satellis de Gestion

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique): Visa Classic à contrôle de solde	4,33 €/mois soit 51,96 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat): Visa Premier à débit immédiat	9,00 €/mois soit 108,00 €/an
avec la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique): Visa Electron Sensea (cette carte n'est plus commercialisée)	4,33 €/mois soit 51,96 €/an

> OFFRE COLOC'

L'Offre Coloc' est composée⁽²⁾ d'un compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier, incluant la tenue de compte et le relevé de compte mensuel, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.), fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique).

Cotisation à l'offre groupée de services

sans Carte de paiement	1,00 €/mois
avec Carte Visa Electron Sensea (cette carte n'est plus commercialisée)	+1,00 €/carte/mois
avec Carte Visa Classic à contrôle de solde systématique	+1,00 €/carte/mois

1) Contrat assuré par BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances.

2) Sont gratuits à l'unité: l'ouverture de compte, le relevé de compte, l'abonnement à des services de banque à distance.

> **OCF** (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de fragilité financière)
L'OCF est une offre groupée de services réservée à la clientèle en situation de fragilité financière comprenant :

- La tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt
- La fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)
- Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte
- Quatre émissions de virements mensuels SEPA dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité
- Deux chèques de banque par mois
- L'abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement
- L'abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS sur le niveau du solde du compte
- La fourniture de relevés d'identité bancaire
- Un changement d'adresse une fois par an

Cotisation à une offre groupée de services "OCF" **3,00 €/mois soit 36,00 €/an**

Si fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) supplémentaire pour le cotitulaire d'un compte joint : prix unitaire de la carte facturé mensuellement en supplément.

À SAVOIR

Les détenteurs de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF) et les clients identifiés comme fragiles financièrement bénéficient d'un plafonnement mensuel des frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte (page 24 et 25).

> **FORFAIT SCI PATRIMONIALE / FORFAIT SCI⁽¹⁾** **3,90 €/trimestre**

L'offre SCI comprend des relevés de compte mensuels, une échelle d'intérêts (agios), un chéquier, une autorisation de découvert permanente⁽²⁾, un Relevé RMP Pro en ligne, l'abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.).

> OFFRE PARCOURS CONFIANCE

Offre réservée aux personnes qui bénéficient d'un micro-crédit Parcours Confiance.

Cette offre comprend : compte de dépôt, tenue de compte, relevé de compte mensuel numérique (ou papier), chéquier⁽²⁾, cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement⁽⁷⁾, abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.), autorisation de découvert⁽²⁾, fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique).

Cotisation à une offre groupée de services "Parcours Confiance" **1,00 €/mois**



> OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

SERVICES ESSENTIELS DU BOUQUET LIBERTÉ

Cotisation à une offre groupée de services (mensuelle) ⁽³⁾	Visa Electron Sensea	Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique	Visa Classic ⁽⁴⁾ ou Visa IZicarte Classic ⁽⁵⁾ à débit immédiat	Visa Classic ou Visa IZicarte Classic ⁽⁵⁾ à débit différé	Visa Premier ou Visa IZicarte ⁽⁵⁾ Premier à débit immédiat	Visa Premier ou Visa IZicarte ⁽⁵⁾ Premier à débit différé	Visa Platinum ou Visa IZicarte ⁽⁵⁾ Platinum	Visa Infinite
Une carte au choix								
Tarif standard	9,70 €	9,70 €	9,70 €	9,20 €	15,70 €	14,70 €	21,70 €	30,70 €
Tarifs jeunes (pour les mineurs, sous réserve de l'accord du ou des représentants légaux)								
12-17 ans	1,00 €	1,00 €	1,00 €					
18-21 ans - 75 % de réduction soit ⁽⁶⁾	2,42 €	2,42 €	2,42 €	2,30 €	3,92 €	3,67 €	5,42 €	7,67 €
22-25 ans - 50 % de réduction soit ⁽⁶⁾	4,85 €	4,85 €	4,85 €	4,60 €	7,85 €	7,35 €	10,85 €	15,35 €

1) Sous réserve de commercialisation. 2) Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Épargne. 3) La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre) à laquelle s'ajoute le prix à l'unité de la 2^e carte, remis de 50 %. 4) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs. 5) Sous réserve de l'acceptation de BPCE Financement. Services non commercialisés auprès des mineurs. 6) Réduction sur la cotisation standard hors services complémentaires. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, la plus avantageuse s'appliquera automatiquement. 7) Contrat assuré par BPCE Assurances, entraprise régie par le Code des assurances.

Des services inclus dans le socle

Compte de dépôt (simple ou joint)
Tenue de compte
Relevé de compte mensuel numérique (ou papier)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiements (assurance sur Compte ⁽¹⁾ formule Individuelle ou formule Famille ⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾)
Une autorisation de découvert (frais de mise en place et de gestion) ⁽⁴⁾
Un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe ⁽⁵⁾ , SMS, etc.) ⁽⁶⁾
Un service d'épargne automatique
Chéquier ⁽⁴⁾
Un forfait de 3 retraits d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) ⁽⁷⁾

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Remise applicable aux tarifs mensuels à l'unité visés ci-après en fonction du nombre de services souscrits (tarif mensuel en sus de la cotisation des services essentiels)

à partir de 2 services complémentaires détenus : 15 % de remise sur le prix à l'unité

SERVICES "DU QUOTIDIEN"

	Tarif mensuel à l'unité	
Retraits déplacés illimités par carte	1,25 €	
Retraits déplacés à l'international (service réservé aux jeunes de 12 à 25 ans) Fin de commercialisation en 2017	1,10 €	
Option Internationale - Formule 1: Voyage ⁽⁸⁾	4,00 €	Jeunes (12-25 ans) - 50 %
Option Internationale - Formule 2: Séjour ⁽⁸⁾	16,00 €	Jeunes (12-25 ans) - 50 %
Opérations courantes illimitées ⁽⁹⁾	2,90 €	
Exonération d'agios (Franchise d'agios de 10 €/trimestre) ⁽⁹⁾⁽¹⁰⁾	1,70 €	
Coffre-fort numérique ⁽⁹⁾	1,20 €	Jeunes (18-25 ans) - 50 %
Alert'Ecureuil Formule Individuelle	2,50 €	
Alert'Ecureuil Formule Famille ⁽¹⁰⁾	4,50 €	
e-Carte Bleue ⁽⁹⁾	1,60 €	

SERVICES ASSURANCES⁽¹⁾⁽⁴⁾

	Tarif annuel ⁽¹¹⁾
Protection Juridique	Nous consulter
Sécur'Média Individuelle Formule 1	Nous consulter
Sécur'Média Individuelle Formule 2	Nous consulter
Sécur'Média Famille Formule 1	Nous consulter
Sécur'Média Famille Formule 2	Nous consulter
Assurance sur Épargne	Nous consulter

1) Contrat assuré par BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances.

2) Pour les offres Bouquet Liberté souscrites avec une Assurance sur Compte en formule Famille, une facturation complémentaire de 11,40 €/an soit 0,95 €/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté.

3) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.

4) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

5) Appel non surtaxé. Hors coût de votre opérateur téléphonique.

6) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

7) Le nombre de retraits par carte et par mois en zone euro est indiqué dans la partie VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT, Cartes.

8) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 – Voyage ou de deux mois pour la formule 2 – Séjour.

9) Service non commercialisé auprès des mineurs.

10) En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les intérêts débiteurs en sus restent dus.

11) La 1^{re} mensualité intègre les frais de gestion et taxes éventuelles. Les remises associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion.



SATELLIS ESSENTIEL/AVANTAGES, SATELLIS ESSENTIEL +/AVANTAGES + ET SATELLIS INTÉGRAL

Cotisation à une offre groupée de services	Satellis Essentiel/ Avantages	Satellis Essentiel +/ Avantages +	Satellis Intégral
	Jeunes (18-25 ans) - 50 %		
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique): Visa Electron Sensea	128,40 €/an soit 10,70 €/mois	138,00 €/an soit 11,50 €/mois	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation quasi-systématique): Visa Classic à contrôle de solde	128,40 €/an soit 10,70 €/mois	138,00 €/an soit 11,50 €/mois	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat): Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽¹⁾ à débit immédiat	128,40 €/an soit 10,70 €/mois	138,00 €/an soit 11,50 €/mois	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé): Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽¹⁾ à débit différé	124,80 €/an soit 10,40 €/mois	134,40 €/an soit 11,20 €/mois	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat): Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽¹⁾ à débit immédiat			204,00 €/an soit 17,00 €/mois
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé): Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽¹⁾ à débit différé			200,40 €/an soit 16,70 €/mois
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé): Visa Infinite			380,40 €/an soit 31,70 €/mois

FUTÉO ET SOLUTION 16/17

Cotisation à une offre groupée de services	Futéo	Solution 16/17
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique): Visa Electron Sensea	1,00 €/mois	1,00 €/mois
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation quasi-systématique): Visa Classic à contrôle de solde	1,00 €/mois	1,00 €/mois
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat): Visa Classic	1,00 €/mois	1,00 €/mois

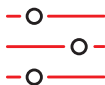
FORFAIT AUTONOMIE +

Cotisation à une offre groupée de services	Forfait Autonomie +
avec carte Equilibra sans code	60,00 €/an soit 5,00 €/mois
avec carte de retrait et paiement Sensea	78,00 €/an soit 6,50 €/mois

FORFAIT SATELLIS JEUNE 12-15 ANS ET COMPTE TRIBU 12-15	2,00 €/mois
FORFAIT SATELLIS JEUNE 16-17 ANS	2,00 €/mois
FORFAIT SATELLIS ESSENTIEL TRIBU 18-25 ANS	5,00 €/mois
FORFAIT NOMADE, FORFAIT LIAISON 1, FORFAIT LIAISON 2	2,00 €/mois

1) Sous réserve de l'acceptation de BPCE Financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS



> COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

- Par opération **8,00 €**
- Dans la limite d'un plafond mensuel de **80,00 €**

Pour les détenteurs de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF):

- Par opération **4,00 €**
- Dans la limite d'un plafond mensuel de **16,50 € inclus dans le plafonnement spécifique lié aux frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte**




Pour les clients identifiés comme fragiles financièrement et donc éligibles à l'OCF:

- Par opération **8,00 €**
- Dans la limite d'un plafond mensuel de **25,00 € inclus dans le plafonnement spécifique lié aux frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte**

Pour les bénéficiaires des Services Bancaires de Base:

- Par opération **4,00 €**
- Dans la limite d'un plafond mensuel de **20,00 €**

> OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais par saisie administrative à tiers détenteur  **10 % du montant de la créance et dans la limite d'un plafond fixé à 83,33 €⁽¹⁾**
- Frais par saisie-attribution /Frais par saisie conservatoire **126,00 €**
- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé  **12,50 €**
- Frais de lettre de relance pour compte débiteur non autorisé **12,50 €**


> INCIDENTS DE PAIEMENT

INCIDENTS LIÉS AUX CHÈQUES

Rejet de chèque

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision⁽²⁾ 
 - chèque inférieur ou égal à 50 € **22,00 €/rejet**
 - chèque supérieur à 50 € **42,00 €/rejet**

Frais dans la limite d'un plafond journalier de 100,00 €

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision  **12,50 €**
(maximum 1 par jour)

Rejet de chèque

Le forfait de frais de rejet d'un chèque comprend: les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non-paiement, le blocage de la provision pour régularisation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire.



- Frais d'information de la Banque de France pour chèque payé en période d'interdiction **20,00 €**
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques **15,00 €**

1) Ces frais ne sont pas soumis à TVA.

2) Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément.

INCIDENTS LIÉS AUX PRÉLÈVEMENTS ET VIREMENTS



Rejet de prélèvement

- Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision **10,00 €**
(maximum 1 par jour)
- Frais de rejet de prélèvement  pour défaut de provision ⁽¹⁾⁽²⁾
 - prélèvement inférieur à 20 € **montant de l'opération**
 - prélèvement supérieur ou égal à 20 € **12,00 €/rejet****frais dans la limite d'un plafond mensuel de 400,00 €**
- Pour les détenteurs des "Services Bancaires de Base" et de l'OCF, frais de rejet de prélèvement, TIPSEPA et téléversement pour défaut de provision **50 % du montant de l'opération plafonné à 6,00 €/rejet⁽¹⁾**
Les frais de rejet sont plafonnés à 3 opérations/mois

Rejet de virement

- Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision **Gratuit**
- Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision **Gratuit⁽²⁾**
Ces montants forfaitaires comprennent : les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.
- Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées bancaires absentes ou incorrectes) **15,75 €**

INCIDENTS LIÉS AUX CARTES

- Frais d'opposition (blocage) de la carte  par le titulaire pour perte, vol ou usage frauduleux ou par la banque pour usage abusif **Gratuit **
- Frais d'ouverture de dossier de surveillance suite à incident de paiement par carte **10,00 €**
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire **54,00 €**

> PLAFONNEMENTS SPÉCIFIQUES

- Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte⁽³⁾ pour les clients détenteurs de l'OCF **Plafonnement à 16,50 €/mois**
- Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte⁽³⁾ pour les clients identifiés comme fragiles financièrement et donc éligibles à l'OCF au titre des articles L312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier.
..... **Plafonnement de 25,00 €/mois**

1) Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément.

2) Quelles que soient la devise, la provenance et la destination de l'opération.

3) Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.


DÉCOUVERTS ET CRÉDITS



> DÉCOUVERTS ET AUTORISATIONS DE DÉCOUVERT⁽¹⁾

- Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs **3,60 €/trimestre**


À SAVOIR

Non compris dans le TAEG , le minimum d'intérêts débiteurs s'applique pour tous les découverts (autorisés ou non autorisés) si le solde moyen débiteur du compte est inférieur à 400 € en moyenne journalière calculée entre deux arrêts de comptes trimestriels. Il ne s'applique pas si le service Franchise d'agios ou le service Exonération des intérêts débiteurs a été souscrit.

AUTORISATION DE DÉCOUVERT

- Autorisation de découvert permanente **Nous consulter⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾**
Pour exemple : pour une utilisation du découvert de 1 500 €, pendant une durée de 30 jours consécutifs, au taux débiteur de 18,83 %, le TAEG ressort à 18,83 %. Le TAEG réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.
- Autorisation de découvert ponctuelle **Nous consulter⁽³⁾⁽⁴⁾**
 - Frais de mise en place et de gestion annuelle **19,00 €**Pour exemple : pour une utilisation du découvert de 3 200 €, pendant une durée de 30 jours consécutifs, au taux débiteur de 9,40 %, le TAEG ressort à 16,63 %. Le TAEG réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.

DÉCOUVERT

- Découvert non autorisé **Taux de l'usure⁽⁴⁾**
Pour exemple : pour une utilisation du découvert de 700 €, pendant une durée de 30 jours consécutifs, au taux débiteur de 21,09 %, le TAEG ressort à 21,09 %. Le TAEG réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.
- Service franchise d'agios⁽⁶⁾⁽⁷⁾ **1,70 €/mois**
(service permettant de bénéficier d'une exonération des agios  à concurrence du montant de la franchise défini dans les Conditions Particulières spécifiques à ce service)
- Exonération des intérêts débiteurs
(service permettant de bénéficier d'une exonération des intérêts débiteurs dans le cadre de l'autorisation de découvert n'excédant pas un montant défini)
 - Exonération des intérêts débiteurs dans le cadre d'une utilisation de l'autorisation de découvert n'excédant pas 500 € **3,50 €/mois**
 - Exonération des intérêts débiteurs dans le cadre d'une utilisation de l'autorisation de découvert n'excédant pas 1 000 € **6,60 €/mois**

1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne.

2) Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas 30 jours consécutifs.

3) Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif est calculé conformément aux articles R. 314-1 et suivants du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si sa durée est déterminée. Le TAEG réellement appliqué aux conditions d'utilisation de votre découvert est indiqué sur votre relevé de compte. Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics.

4) Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics, sous réserve des évolutions réglementaires ultérieures. Taux d'usure disponibles en agence.

5) Inférieure ou égale à 3 000 € : 18,83 %, Supérieure à 3 000 € et inférieure ou égale à 6 000 € : 9,40 %, Supérieure à 6 000 € : 4,68 %. Taux débiteur indicatif en vigueur au 3^e trimestre 2021.

6) Service non commercialisé auprès des mineurs.

7) En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les intérêts débiteurs en sus restent dus.

> CRÉDITS À LA CONSOMMATION⁽¹⁾⁽²⁾

CRÉDIT RENOUVELABLE

- Teoz et Izicarte⁽³⁾

Les crédits renouvelables Teoz et Izicarte sont des produits de BPCE Financement⁽⁴⁾ qui en fixe les conditions tarifaires.

À SAVOIR

Le crédit renouvelable peut être souscrit indépendamment de la carte bancaire.

PRÊTS PERSONNELS

- Taux débiteur **Nous consulter**

Crédit inférieur ou égal à 75 000 €

- Frais de dossier **1 % du montant emprunté, minimum 80,00 €**

Crédit supérieur à 75 000 €⁽⁴⁾

- Frais de dossier **1 % du montant emprunté, minimum 159,00 €**

Crédit Étudiant, Crédit "Permis à un Euro Par Jour"

Crédits Jeunes Actifs, Crédits Apprentis

- Frais de dossier **Gratuit**

AUTRES SERVICES

- Avance sur bourse allouée par le CROUS **Nous consulter**
- Location avec Option d'Achat **Nous consulter**
- Location Longue Durée⁽⁵⁾ **Nous consulter**

> CRÉDITS IMMOBILIERS⁽⁶⁾

- Taux débiteur **Nous consulter**
- Frais de dossier (% du montant emprunté) **1 %, minimum de 500,00 €**
- Frais de dossier des prêts réglementés (% du montant emprunté)

	Prêt Epargne Logement Prêt à taux 0 % Eco prêt à 0 %	Prêt Conventionné / Prêt à l'Accession Sociale	Prêt FSH / SICAE ⁽⁷⁾
Frais de dossier	Gratuit	1,0 %	1,0 %
Minimum	-	250,00 €	-
Maximum	-	500,00 €	66,00 €

> AUTRES CRÉDITS

- Crédits objets divers : frais de dossier **1 % du montant emprunté, minimum 159,00 €**

1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve d'acceptation du dossier par la Caisse d'Épargne, prêteur.

2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

3) Sous réserve d'acceptation par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Carte non commercialisée auprès des mineurs.

4) Destinés à financer les dépenses relatives à la réparation, l'amélioration ou l'entretien d'un immeuble d'habitation ou à usage professionnel et d'habitation, lorsque le crédit n'est pas garanti par une hypothèque, par une autre sûreté comparable sur les biens immobiliers à usage d'habitation ou par un droit lié à un bien immobilier à usage d'habitation.

5) La Location Longue Durée est un produit de BPCE Personal Car Lease - Société anonyme au capital de 8 000 000 euros - Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris France 440 330 876 RCS Paris - TVA : FR 80 440 330 876 - Mandataire d'intermédiaire d'assurance, N° ORIAS : 07 032 449.

6) Accessible à partir de 18 ans. Sous réserve d'acceptation du dossier par votre Caisse d'Épargne, prêteur. Pour le financement d'une opération relevant des articles L313-1 et suivants du Code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées.

7) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne.

> GARANTIES ET PRESTATIONS DIVERSES⁽¹⁾

FRAIS DE GARANTIES


Frais de prise de garantie

- Caution Compagnie Européenne de Garanties et Cautions CEGC (SACCEF) **Nous consulter**
- Nantissement de compte d'épargne de titres financiers ou d'assurance vie (par acte)⁽²⁾
 - produits Caisse d'Epargne⁽³⁾ **199,00 €**
 - produits hors Caisse d'Epargne⁽⁴⁾ **433,00 €**
- Nantissement de parts de SCI/SCPI⁽²⁾ **772,00 €**
- Nantissement de parts hors sociétés civiles⁽²⁾ **520,00 €**
- Caution bancaire **Nous consulter**
- Gage sur véhicule **182,00 €**

Frais de levée de garantie

- Frais de mainlevée d'hypothèque (hors frais d'enregistrement, de greffe, de notaire) ou mainlevée autres garanties⁽⁵⁾⁽⁶⁾ **120,00 €**

AUTRES OPÉRATIONS/PRESTATIONS LIÉES AUX CRÉDITS

- Information annuelle aux cautions (par prêt) **Gratuit**
- Simulation de décompte de remboursement anticipé non suivi d'un remboursement effectif  **Gratuit**
 - pour les offres souscrites avant le 01/07/2016 **26,00 €**
 - pour les offres souscrites à compter du 01/07/2016 **Gratuit**
- Simulation de décompte de remboursement anticipé suivi d'un remboursement effectif **Gratuit**
- Réédition de tableau d'amortissement d'un crédit à la consommation **Gratuit**
- Duplicata de tableau d'amortissement et justificatif d'intérêts payés **26,00 €**
- Attestation de prêt soldé **29,50 €**
- Frais d'avenant : réaménagement de taux, durée de la phase d'amortissement ou changement de produit⁽⁶⁾ **3 % du capital restant dû**
 - minimum **331,00 €**
- Frais d'avenant autres motifs **1,00 % du capital restant dû** (hors substitution assurance emprunteur et hors report d'échéance)
 - minimum **200,00 €**
- Modification simple (arbitrage de nantissement interne, phase de différé, avenant d'assurance hors substitution assurance emprunteur) **62,00 €**
- Indemnité de remboursement anticipé⁽⁷⁾ **1 semestre d'intérêts au taux moyen du prêt (maxi 3 % du capital restant dû)**
- Modification de compte de prélèvement **33,00 €**
- Modification date de prélèvement (hors intérêts intercalaires) **62,00 €**
- Duplicata papier d'un contrat de prêt **34,50 €**
- Frais d'expertise immobilière, avis de valeur **Nous consulter**
- Frais de report d'échéance **62,00 €**
- Délivrance d'un relevé d'intérêts acquis avec envoi en recommandé sur demande du client **19,00 €**
- Remboursement périodique de prêt **Gratuit**

> ASSURANCES

- Assurance emprunteur(s)⁽⁸⁾ **Nous consulter**

L'assurance emprunteur(s) est liée au crédit : la banque peut en faire une condition d'octroi du crédit. Le coût de l'assurance emprunteur(s) dépend principalement de l'âge de l'assuré, de son état de santé et de la durée du crédit.⁽⁶⁾

1) Hors cas de défaillance de l'emprunteur.

2) Sont exclus du montant indiqué les frais légaux variant en fonction du montant du financement et restant à la charge du client.

3) Produits tenus dans les livres de la Caisse d'Epargne Hauts de France ou souscrits par son intermédiaire.

4) Produits non tenus dans les livres de la Caisse d'Epargne Hauts de France ni souscrits par son intermédiaire.

5) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne.

6) Voir limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.

7) Sous réserve des dispositions de l'article L313-48 du code de la consommation.

8) Assurance des emprunteurs est un contrat de CNP Assurances et de BPCE Vie, entreprises régies par le code des assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



Outre les frais et tarifs mentionnés ci-dessous, le Client est redevable de façon générale de tous frais, honoraires, impôts et taxes occasionnés par l'ouverture, le fonctionnement, la clôture du compte ou par la souscription d'un produit ou service.

> ÉPARGNE BANCAIRE

- Ouverture/clôture d'un compte d'épargne..... **Gratuit**

RELEVÉ DE COMPTE MULTIPRODUITS (HORS COMPTE DE DÉPÔT)

- Mensuel **Gratuit**
- Trimestriel, semestriel ou annuel..... **Gratuit**
- Par relevé supplémentaire **1,50 €**

RETRAIT D'ESPÈCES SUR COMPTE D'ÉPARGNE DANS UNE AUTRE CAISSE D'ÉPARGNE

- Délivrance et mise à disposition d'un accreditif **Gratuit**
- Retrait avec accreditif⁽¹⁾ **Gratuit**



Accreditif

L'accréditif est une autorisation délivrée à un client par sa Caisse d'Épargne lui permettant de réaliser plus simplement des retraits dans une autre Caisse d'Épargne.

TRANSFERTS DE COMPTE

- Transfert CEL/PEL/PEP vers une autre banque **109,50 €**
- Transfert PERP de moins de 10 ans vers un autre assureur **5 % de la valeur du transfert**
(frais appliqués par l'assureur et uniquement si le transfert est effectué moins de 2 mois après un arbitrage partiel ou total en sortie du Fonds Euro Sécurité)
- Transfert de PERP de plus de 10 ans vers un autre assureur **Gratuit**

AUTRES SERVICES

- Remise de chèque sur compte d'épargne **Gratuit**
Remise de chèque(s) compensable en France: date de valeur = J + 1 ouvré⁽²⁾
(J : date de comptabilisation). Soumis à délai d'encaissement ou d'indisponibilité
(voir conditions générales des comptes d'épargne)
- Frais d'émission d'un chèque de banque sur Livret⁽³⁾ **14,40 €**
- Frais d'émission d'un virement SEPA à partir d'un Livret⁽³⁾⁽⁴⁾ **5,00 €**
- Assurance sur Épargne⁽⁵⁾⁽⁶⁾ **27,00 €/an**
dont 3 € de frais de gestion
Pour l'ancienne offre⁽⁷⁾ souscrite avant le 22/11/2010 **24,00 €/an**
- Frais de tenue et de gestion de compte sur livret inactif⁽⁸⁾ **30,00 €/an**
(Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier)
- Eparfix, Eparplus : frais d'abonnement à une épargne automatique..... **15,00 €/an**
- Cotation Carte Nomade (carte à puce)..... **19,00 €/mois**

> PLACEMENTS FINANCIERS

La Caisse d'Épargne, distributeur non indépendant, n'est pas soumise à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec un ou plusieurs producteurs et n'est pas en mesure de fonder son analyse sur un nombre suffisant de produits et services sur le marché car elle travaille principalement avec des entreprises du Groupe BPCE. À ce titre, la Banque Caisse d'Épargne peut bénéficier de rétrocessions de la part de producteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire. La Caisse d'Épargne peut bénéficier d'avantages non monétaires suivants : la formation des conseillers, la fourniture d'informations relatives aux instruments financiers, la participation à une conférence, la mise à disposition d'outils, etc. Ces avantages ont pour objectif notamment d'améliorer la qualité du service fourni au client.

1) La procédure de retrait d'espèces sur compte d'épargne dans une autre Caisse d'Épargne ne concerne que les comptes d'épargne suivants: Livret A, Livret B et Compte Épargne Logement. 2) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France: du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques). 3) Gratuit dans le cadre du Livret A. 4) Dans les conditions et limites fixées par la réglementation. 5) Assurance sur Épargne est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur. 6) Tarif en vigueur au 01/09/2021. 7) Arrêt de commercialisation. 8) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte sur livret inactif (Livret B, Livret 10/12, Livret Grand Format, Livret Grand Prix, Livret Écureuil Plus) est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du plafond réglementaire.

COMPTE TITRES ORDINAIRE (CTO)


- Ouverture d'un Compte Titres Ordinaire (CTO)..... **Gratuit**
- Clôture de CTO **Gratuit**

Droits de garde / Frais de tenue de compte⁽¹⁾

Portefeuille (compte-titres) composé uniquement de valeurs Groupe CE ⁽²⁾		
Droits de garde	8,25 €/trimestre soit 33,00 €/an Jeunes (-28 ans) - 50 %	
Droits de garde offerts en cas de détention exclusive de parts sociales de Société Locale d'Épargne		
	Portefeuille (compte-titres) mixte composé de valeurs Groupe CE ⁽²⁾ et de valeurs hors Groupe CE ⁽³⁾ ou uniquement de valeurs hors Groupe CE ⁽³⁾	
	inférieure à une valeur de 1 million d'euros	supérieure ou égale à une valeur de 1 million d'euros
Commission ⁽⁴⁾ proportionnelle ⁽⁵⁾ appliquée sur la valorisation des valeurs hors Groupe CE	0,075 %/trimestre Jeunes (-28 ans) - 50 %	Nous consulter
Minimum de perception	11,00 €/trimestre Jeunes (-28 ans) - 50 %	Nous consulter
Maximum de perception	80,00 €/trimestre Jeunes (-28 ans) - 50 %	Nous consulter
+ Commission ⁽⁴⁾ fixe par ligne du portefeuille (en supplément de la commission proportionnelle)	1,25 €/ligne/trimestre Jeunes (-28 ans) - 50 %	Nous consulter

À SAVOIR

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte-titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...). Les droits de garde sont prélevés le mois suivant chaque trimestre civil et calculés sur la valeur des titres au dernier jour du trimestre civil échu.

- Droit de garde emprunts Caisse d'Épargne **Gratuit**
- Comptes-titres sans position à la fin du trimestre civil **6,60 €/trimestre**
- Frais de tenue et gestion de compte titres inactif **Droits de garde** ⁽⁶⁾
(Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier)

Frais de transaction (achat ou vente) sur comptes titres ordinaires⁽¹⁾

	En agence ou par téléphone	Par internet ⁽⁷⁾
Taux de courtage (% du montant de l'ordre)	1,20 %	0,50 %
Minimum de perception	18,70 €	8,00 €
Ordre non exécuté	Gratuit	Gratuit
Ordre annulé	Gratuit	Gratuit

- Ordre de Bourse  Euronext (Paris, Bruxelles, Amsterdam) au comptant
- Frais sur ordre d'achat ou de vente de valeurs non cotées **1 % du montant de l'ordre avec un maximum de 500,00 €**
- Opérations sur valeurs étrangères **Nous consulter**
- Transfert comptes titres ordinaires 
 - vers une autre banque **0,30 % du portefeuille avec un minimum de 122,00 €**
 - vers un autre établissement du réseau Caisse d'Épargne **Gratuit**

1) Hors service de Gestion Sous Mandat. 2) Les valeurs Groupe CE sont constituées des valeurs émises par le Groupe Caisse d'Épargne (parts sociales de SLE, actions Natixis, Emprunts BPCE, etc.) ainsi que les seuls OPC (SICAV, FCP, etc.) commercialisés par le réseau des Caisses d'Épargne. Nous consulter pour plus de précisions. 3) À l'exclusion des valeurs définies au renvoi précédent, les autres valeurs sont toutes les valeurs pouvant être inscrites en portefeuille. 4) Les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/09/2021). 5) Commission proportionnelle au montant du portefeuille valorisé au terme de chaque trimestre civil, calculé par tranche, en fonction du barème présent dans le prospectus du titre concerné. 6) Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieures aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif. 7) Hors coût fournisseur d'accès.

À SAVOIR

La facturation des ordres de Bourse dépend principalement de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de l'ordre et du mode de transmission choisi.

PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS (PEA) ET PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS DÉDIÉ AUX PME (PEA-PME)

- Ouverture d'un Plan Epargne en Actions (PEA) ou Plan Epargne en Actions dédié aux PME (PEA PME) **Gratuit**
- Clôture de PEA ou de PEA-PME (hors transfert et succession)..... **53,50 €**

Droits de garde / Frais de tenue de compte

Portefeuille PEA ou PEA/PME composé uniquement de valeurs Groupe CE⁽¹⁾

Droits de garde **0,10 %/trimestre de la valeur des titres détenus ou de la valeur de rachat du contrat par trimestre dans la limite de 8,25 €/trimestre soit 33,00 €/an**

Jeunes (-28 ans) - 50 %

Droits de garde offerts en cas de détention exclusive de parts sociales de Société Locale d'Épargne

Portefeuille (PEA ou PEA/PME) mixte composé de valeurs Groupe CE⁽¹⁾ et de valeurs hors Groupe CE⁽²⁾ ou uniquement de valeurs hors Groupe CE⁽²⁾

Commission⁽³⁾ proportionnelle⁽⁴⁾ appliquée sur la valorisation des valeurs hors Groupe CE ou de la valeur de rachat du contrat
Maximum de perception

0,075 %/trimestre

Jeunes (-28 ans) - 50 %

80,00 €/trimestre

Jeunes (-28 ans) - 50 %

+ Commission⁽³⁾ fixe **par ligne du portefeuille** (en supplément de la commission proportionnelle)

1,25 €/ligne/trimestre

Jeunes (-28 ans) - 50 %

- Droit de garde emprunts Caisse d'Épargne **Gratuit**
- Droit de garde de PEA, PEA/PME sans position à la fin du trimestre civil **Gratuit**
- Frais de tenue et gestion de compte titres inactif **Droits de garde⁽⁵⁾** (Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier)

Frais de transaction (achat ou vente) sur PEA ou PEA/PME

	En agence ou par téléphone	Par internet ⁽⁶⁾
Taux de courtage (% du montant de l'ordre)	1,20 %	0,50 %
Ordre non exécuté	Gratuit	Gratuit
Ordre annulé	Gratuit	Gratuit

- Opérations sur valeurs étrangères **Nous consulter**
- Titre non coté
 - frais d'ouverture et/ou de gestion de dossier (opération sur titre, détachement de dividendes, etc.): **inclus dans les droits de garde**
 - frais sur ordre d'achat ou de vente de valeurs non cotées ... **1 % du montant de l'ordre avec un maximum de 500,00 €**

1) Les valeurs Groupe CE sont constituées des valeurs émises par le Groupe Caisse d'Épargne (parts sociales de SLE, actions Natixis, Emprunts BPCE, etc.) ainsi que les seuls OPC (SICAV, FCP, etc.) commercialisés par le réseau des Caisses d'Épargne. Nous consulter pour plus de précisions. 2) À l'exclusion des valeurs définies au renvoi précédent, les autres valeurs sont toutes les valeurs pouvant être inscrites en portefeuille. 3) Les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/09/2021). 4) Commission proportionnelle au montant du portefeuille valorisé au terme de chaque trimestre civil, calculé par tranche, en fonction du barème présent dans le prospectus du titre concerné. 5) Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif. 6) Hors coût fournisseur d'accès.

Transfert PEA/PEA-PMÉ

- vers une autre banque, dans la limite d'un plafond de 150,00 €
 - pour les titres cotés **15,00 €/ligne détenue**
 - pour les titres non-cotés **50,00 €/ligne détenue**
- vers un autre établissement du réseau Caisse d'Épargne **Gratuit**

OPÉRATIONS SUR ORGANISME COMMUN DE PLACEMENT (OPC)⁽¹⁾⁽²⁾

Souscriptions

- Souscription OPC du réseau Caisse d'Épargne **Nous consulter**
- Souscription OPC autres banques
 - en agence ou par téléphone **1,2 % du montant de la souscription avec un plafond de 37,00 €**
 - par internet **0,5 % du montant de la souscription avec un plafond de 37,00 €**

Cessions ou rachats

- Rachat OPC réseau Caisse d'Épargne hors fonds à formule **LA** **Gratuit**
- Rachat avant échéance de fonds à formule **Nous consulter**
- Rachat avant échéance de Fonds Commun **LA** de Placement (FCP) garanti ou à promesse **Nous consulter**

OPÉRATIONS SUR AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS⁽¹⁾ **Nous consulter**

LES AUTRES OPÉRATIONS

- Édition de l'imprimé fiscal unique **Gratuit**
- Duplicata de l'imprimé fiscal unique **33,00 €**
- Relevé IFI **43,40 €**
- Relevé ponctuel de portefeuille **Gratuit**
- Frais liés à l'application des conventions fiscales étrangères **Frais réels**

LES AUTRES SERVICES

Bourse Esprit Ecureuil

- Services "Bourse Esprit Ecureuil" à l'unité
 - Abonnement **Gratuit**
 - Service "Prise de bénéfices" **10,00 €/an**
 - Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil⁽³⁾⁽⁴⁾ **7,00 €/an**
- Cotisation forfaitaire annuelle pour les 3 services **12,00 €/an**
- Frais de tenue et gestion de compte titres inactif **Droits de garde⁽⁵⁾**
(compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier)
- Frais de recherche sur titres (hors comptes inactifs)
 - Standard moins de 5 ans **87,00 €**
 - Standard supérieur à 5 ans **178,20 €**
 - Autres recherches **Nous consulter**
- Frais attestations retenues à la source titres allemands **Nous consulter**
- Évaluation d'actifs (hors succession), attestation et certificat divers/
duplicata d'assurance vie **57,20 €**

> PARTS SOCIALES DE SOCIÉTÉ LOCALE D'ÉPARGNE

FRAIS DE SOUSCRIPTION, DÉTENTION, RACHAT DE PARTS SOCIALES **Gratuit**

> SERVICES DE GESTION PRIVÉE

- Étude "SCAN Patrimoine" thématique **152,00 €**
- Étude "SCAN Patrimoine" globale **455,00 €**
- Étude spécifique **Sur devis**
- Gestion sous mandat (compte-titres ordinaire et PEA) **Nous consulter**

1) Hors services de Gestion Sous Mandat.

2) Conformément à la réglementation en vigueur, pour obtenir des informations sur les coûts et charges ex-ante et ex-post liés aux produits et aux services financiers, le Client doit se reporter aux informations précontractuelles ou aux documents réglementaires propres à chaque type d'opération ou instrument financier que la Banque remet ou tient à disposition du Client selon les cas.

3) Assurance Moins Values Bourse "Esprit Ecureuil" est un contrat BPCE Assurance, entreprise régie par le Code des assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

4) Tarif en vigueur au 01/09/2021.

5) Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



Les offres d'assurance détaillées, ci-après, sont soumises à des conditions et exclusions (vous retrouverez toutes les dispositions contractuelles en vigueur, dans la notice d'information ou les conditions générales du contrat).

N'hésitez pas à contacter votre conseiller pour toute information complémentaire.

La Caisse d'Épargne vous présente la gamme de produits d'assurance pour laquelle elle agit en qualité d'intermédiaire en assurances dûment enregistré à l'ORIAS sous le n° 07 008 031. L'immatriculation Caisse d'Épargne peut être contrôlée sur www.orias.fr.

> VOUS ASSURER AINSI QUE VOS PROCHES

- **Garanties Santé⁽¹⁾** **Nous consulter**
Contrat qui contribue à la prise en charge des frais de santé.
- **Garanties des Accidents de la Vie⁽¹⁾** **Nous consulter**
Contrat de prévoyance qui assure une indemnisation et des services d'assistance en cas d'accident de la vie privée.
- **SÉCUR' Obsèques⁽²⁾** **Nous consulter**
- **SÉCUR' Famille 2⁽³⁾** **Nous consulter**
Contrat qui vous assure financièrement vous et votre famille contre les aléas de la vie.
- **Prévoyance du Locataire⁽⁴⁾** **Nous consulter**
Contrat qui vous permet d'assurer le paiement de votre loyer un certain temps en cas de perte d'emploi ou d'incapacité de travail selon une durée définie contractuellement.
- **Assistance Vie⁽⁴⁾** **Nous consulter**
Contrat couvrant la dépendance totale et partielle et prévoyant des prestations financières en cas de survenance de dépendance ainsi que des garanties d'assistance pour l'assuré et ses proches.
- **SÉCUR' Urgence⁽⁵⁾** **Nous consulter**
Contrat, qui, en cas de décès, permet le versement d'un capital garanti de 7 500 euros en 48 heures, et ce, à la personne de votre choix.
- **Start' Expat⁽⁶⁾** **Nous consulter**
Contrat d'assurance pour les personnes en mobilité internationale qui propose des garanties de santé, de prévoyance et sur la responsabilité civile.

> ASSURER VOS BIENS

- **Assurance Auto⁽¹⁾** **Nous consulter**
- **Assurance 2 Roues⁽¹⁾** **Nous consulter**
- **Assurance Habitation⁽¹⁾** **Nous consulter**
- **Télésurveillance⁽⁷⁾** **Nous consulter**
- **SÉCUR' Média⁽¹⁾** **Nous consulter**
Contrat unique pour assurer la plupart de vos appareils high-tech nomades notamment en cas de bris accidentel ou de vol en France ou à l'étranger.
Formule 1 : téléphone portable uniquement. Formule 2 : appareils multimédias portables.
 - **SÉCUR' Média Individuelle**
 - formule 1 **Nous consulter**
 - formule 2 **Nous consulter**
 - **SÉCUR' Média Famille**
 - formule 1 **Nous consulter**
 - formule 2 **Nous consulter**

1) Contrat assuré par BPCE Assurances. Entreprise régie par le Code des assurances.

2) Contrat assuré par BPCE Vie. Les prestations d'assistance sont assurées par IMA ASSURANCES. Entreprises régies par le Code des assurances.

3) Contrat assuré par BPCE Vie et BPCE Prévoyance. Les prestations d'assistance sont assurées par IMA ASSURANCES. Entreprises régies par le Code des assurances.

4) Contrat assuré par CNP Assurances. Entreprise régie par le Code des assurances.

5) Contrat assuré par BPCE Vie Entreprise régie par le Code des assurances.

6) Association de Services des Français de l'Étranger a confié à MSH INTERNATIONAL la conception et la gestion de sa gamme de contrats.

7) Prestation assurée par IMA Protect.

> VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN

- Assurance Protection Juridique⁽¹⁾ **Nous consulter**
Contrat qui vous apporte une assistance juridique et permet la prise en charge des frais nécessaires à votre défense en cas de litiges (dans les conditions limites et exclusions des engagements contractuels).

> ASSURER VOTRE ÉPARGNE

- Assurance sur Épargne⁽¹⁾ **27,00 €/an dont 3,00 € de frais de gestion**
En cas de décès accidentel, un capital égal à la somme de votre épargne (dans la limite de 55 000 €) placée à la Caisse d'Épargne ainsi que l'équivalent d'un an de versement programmé est versé au bénéficiaire de votre choix.

> PROTÉGER VOS MOYENS DE PAIEMENT

COTISATION À UNE OFFRE D'ASSURANCE PERTE OU VOL DES MOYENS DE PAIEMENT

- **Assurance sur Compte⁽¹⁾**
Contrat destiné à vous indemniser des pertes pécuniaires occasionnées par un vol d'espèces, de clés, perte, vol ou destruction de papiers officiels ainsi que perte ou vol des moyens de paiement.
 - formule Individuelle **36,00 €/an**
 - formule Famille **57,60 €/an**
- **Assurance moyens de paiement⁽¹⁾** **18,30 €/an**
Contrat destiné à vous indemniser en cas d'utilisation frauduleuse de votre carte de paiement et/ou de vos formules de chèques vierges perdues ou volées.
- **Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes VISA⁽¹⁾** **13,20 €/an**
Contrat qui vous protège contre l'utilisation frauduleuse de votre carte de paiement en cas de perte ou de vol.
- **Service Opposition⁽¹⁾** **22,00 €/an**
Accompagnement dans les démarches de mise en opposition de la carte et démarche en cas de perte de papiers officiels.
- **Satellis Assurance⁽¹⁾** **15,70 €/an**
Accompagnement en cas de vol des espèces pour les frais de remboursement des papiers d'identité, carte bancaire, serrure et frais d'opposition.



> OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

- Garantie Revente et Services Résidence Principale⁽¹⁾
 - un seul prélèvement pour 5 ans **185,00 €**
 - ou un prélèvement annuel pendant 5 ans **37,00 €/an**
- Assurance Mobile⁽¹⁾ **32,59 €/an**
 - avec mensualisation de la prime **35,60 €/an**
- Protection Juridique⁽¹⁾ souscrite avant le 24/03/2014 **74,10 €/an dont 4,00 € de frais de gestion**
- Assurance sur Épargne⁽¹⁾ souscrite avant le 22/11/2010 **24,00 €/an**
- Sécur' Famille⁽²⁾ **Nous consulter**
- Garantie Revente et Service Vectimo⁽³⁾⁽⁴⁾ **72,00 €/an pendant 9 ans**
- Double relai⁽⁵⁾ **18,29 €/an**
- Ecureuil Solution Obsèques⁽⁶⁾ **Nous consulter**
- Satellis Protection⁽¹⁾ **10,98 €/an**
- Satellis Juri Protection⁽¹⁾
 - compte simple **19,88 €/an**
 - compte joint **32,07 €/an**
- Sécur' Urgence⁽¹⁾ **Nous consulter**

1) Contrat assuré par BPCE Assurances. Entreprise régie par le Code des assurances.

2) Contrat assuré par BPCE Vie et BPCE Prévoyance. Les prestations d'assistance sont assurées par IMA ASSURANCES. Entreprises régies par le code des assurances.

3) Garantie Revente, Services Résidence Principale, Garantie Revente et Service Vectimo sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances.

4) Tarif en vigueur au 01/09/2021.

5) Contrat assuré par BPCE Assurances. Entreprise régie par le Code des assurances.

6) Contrat assuré par CNP Assurances. Entreprise régie par le Code des assurances.

AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



> FRAIS DE SUCCESSION

Ouverture du dossier : calculés en fonction du montant des avoirs et des typologies de produits détenus au jour du décès, hors assurance vie, à hauteur de 100 % des comptes individuels et 50 % des comptes joints.

Produits détenus par le défunt : Assurance-vie et non vie, contrat de Capitalisation, Crédits, concours divers (caution, compte débiteur), Titres (compte-titres, PEA), PEL (non échu), Compte professionnel, Coffres, Coffre Fort Numérique

	Tarifs
Détention d'aucun ou d'un de ces produits	1 % du montant des avoirs Mini : 70,00 € Maxi : 350,00 €
Détention d'au moins deux de ces produits	1,5 % du montant des avoirs Mini : 150,00 € Maxi : 750,00 €

- Paiement de factures à la demande des ayants droit (hors Pompes Funèbres) **9,50 €**
- Virement pour paiement de la facture Pompes Funèbres **5,00 €**
Cf. Section 3 de la brochure "Vos moyens et opérations de paiement"
- Succession internationale⁽¹⁾ **75,00 €**
(l'ayant droit ou le défunt est non résident fiscal en France)
- Évaluation des avoirs du conjoint survivant **Gratuit**
- Frais annuel pour dossier non réglé, avec date d'ouverture >1 an **70,00 €**

1) Tarif en sus des frais de succession détaillés ci-dessus.

OPÉRATIONS INTERNATIONALES⁽¹⁾



> OPTION INTERNATIONALE⁽²⁾

	Formule 1 : Voyage		Formule 2 : Séjour		Formule 3 : Séjour +	
	Zone Euro	Hors Zone Euro	Zone Euro	Hors Zone Euro	Zone Euro	Hors Zone Euro
	Jeunes (12-25 ans) - 50 %					
Retrait par carte	Illimités ⁽⁵⁾	3/mois ⁽⁴⁾	Illimités ⁽⁵⁾	4/mois ⁽⁴⁾	Illimités ⁽⁵⁾	Illimités ⁽⁴⁾⁽⁵⁾
Paiement par carte	Illimités ⁽⁵⁾	10/mois	Illimités ⁽⁵⁾	Illimités ⁽⁵⁾	Illimités ⁽⁵⁾	Illimités ⁽⁵⁾
Virements	Illimités ⁽⁷⁾	-	Illimités ⁽⁷⁾	1/mois ⁽⁶⁾	Illimités ⁽⁷⁾	1/mois ⁽⁶⁾
Tarification	4,00 €/mois		16,00 €/mois		18,00 €/mois	
Engagement minimum	1 mois ⁽³⁾		2 mois ⁽³⁾		2 mois ⁽³⁾	

> CHANGE MANUEL

ACHAT ET VENTE DE DEVISES⁽⁸⁾

- Commission de change % du montant de la transaction en fonction du cours de change en vigueur
- Minimum de perception 4,70 €



À SAVOIR

Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.

> OPÉRATIONS PAR CHÈQUES

PAIEMENT PAR CHÈQUE À L'ÉTRANGER

En euros

- Commission de service 0,10 % du montant de la transaction
- minimum de perception. 20,00 €

En devises

- Commission de service 0,10 % du montant de la transaction
- minimum de perception 20,00 €
- et Commission de change 0,10 % du montant de la transaction en fonction du cours de change en vigueur
- minimum de perception 20,00 €

ENCAISSEMENT DE CHÈQUE ÉTRANGER⁽⁹⁾

En euros

- Commission de service 0,10 % du montant de la transaction
- minimum de perception. 20,00 €

1) Opérations en devises hors Euro ou impliquant un pays hors EEE (voir Détails de l'EEE en page 38).

2) Service réservé aux détenteurs d'une carte Visa. Dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus, les avantages tarifaires s'appliquent à l'ensemble des cartes et non à chacune des cartes liées à ce compte.

3) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 - Voyage ou de deux mois pour les formules 2 - Séjour et 3 - Séjour +.

4) Hors frais applicables par la banque étrangère.

5) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte

6) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et de correspondant.

7) Virements SEPA gratuits et illimités sur Direct Ecureuil Internet.

8) Sous réserve de disponibilité des fonds.

9) Disponibilité des fonds :

- remise chèque en euros payable dans l'U.E. en « crédit Sauf Bonne Fin » : les fonds sont disponibles 8 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence.

- remise chèque en euros ou devises payable hors U.E. en « crédit Sauf Bonne Fin » : les fonds sont disponibles 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence.

- remise chèque en euros ou devises payable à l'étranger en « Crédit Après Encaissement » : les fonds sont disponibles sur le compte dès leur réception par la Caisse d'Épargne.

En devises

- Commission de service **0,10 % du montant de la transaction**
- minimum de perception. **20,00 €**
- et Commission de change **0,10 % du montant de la transaction**
en fonction du cours de change en vigueur
- minimum de perception. **20,00 €**
- Impayé sur chèque étranger **65,00 €**
- Frais d'émission d'un chèque de banque en devises **14,40 €**
- Forfait Compte de dépôt en devises **43,50 €/an**
- Paiement d'un chèque présenté par une banque étrangère..... **17,00 €/chèque**

> RETRAIT D'ESPÈCES EN DEVISE

	Frais par retrait d'espèces à un DAB ⁽¹⁾ d'une autre banque	Frais par retraits d'espèces en agence sans émission de chèque
Commission proportionnelle + commission fixe	2,90 % + 3,55 €	2,90 % + 6,30 €

> PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE EN DEVISE

- Paiement par carte en devises (la carte est émise par la banque)
- commission proportionnelle **2,90 %**
- minimum de perception **0,50 €**

> VIREMENTS NON SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA

Virement en euro hors zone SEPA ou en devises (quel que soit le pays)

- Frais par virement en euros :
- commission proportionnelle **0,10 %**
- minimum de perception. **17,00 €**
- Frais par virement en devises :
- commission proportionnelle **0,10 % du montant de la transaction**
- minimum de perception **17,00 €**
- et Commission de change **0,10 % du montant de la transaction**
en fonction du cours de change en vigueur
- minimum de perception **17,00 €**
- Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées manquantes ou erronées) **15,00 €**
- Frais du correspondant **18,00 €/transfert**
- Frais par virement occasionnel vers la Banque BCP Maroc
(virement en euros et dont le montant est < 150 000 €) **5,00 €**

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

Virement en euro hors zone SEPA ou en devises (quel que soit le pays)

- Frais par virement **0,10 % du montant de la transaction**
- minimum de perception **17,00 €**
- et commission de change **0,10 % du montant de la transaction**
en fonction du cours de change en vigueur
- minimum de perception **17,00 €**



À SAVOIR

La commission de change est perçue à chaque opération de virement (émis ou reçu) en devises ou chèques (émis ou reçus) en devises nécessitant l'achat ou la vente des devises. La commission de change s'applique proportionnellement au montant de la transaction. Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.



> OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

- Services retraits déplacés à l'international (Offre réservée aux 12-25 ans) **1,10 €/mois**

1) DAB : Distributeur Automatique de Billets.

INFORMATIONS UTILES



> POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOTRE BANQUE À TOUT MOMENT

La Caisse d'Épargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

ASSURANCE : 09 69 36 45 45⁽¹⁾⁽²⁾ : Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez BPCE Assurances.

PERTE/VOL : 09 69 36 39 39⁽¹⁾ : Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Épargne ou contactez le centre d'opposition Caisse d'Épargne.

ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52⁽¹⁾ : Pour toute aide, contactez votre assistance technique Caisse d'Épargne.

> NOS PARTENAIRES

BPCE ASSURANCES : Société anonyme au capital social de 61 996 212 € - Entreprise régie par le Code des assurances - 350 663 860 RCS PARIS - Siège social : 88, avenue de France - 75641 Paris Cedex 13 - France.

BPCE FINANCEMENT : Capital de 73 801 950 € - Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 13 - 439 869 587 RCS Paris - Adresse : Panhard et Levassor, 75634 Paris cedex 13.

BPCE PRÉVOYANCE : Société anonyme au capital de 13 042 257,50 € - Entreprise régie par le Code des assurances - 352 259 717 RCS Paris - Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.

BPCE VIE : Société anonyme au capital de 161 469 776 € - Entreprise régie par le Code des assurances - 349 004 341 RCS Paris - Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - France.

CAPITOLE FINANCE-TOFINSO : Intermédiaire de crédit ou bailleur BPCE Lease - BPCE LEASE société anonyme au capital de 354 096 074 € - Siège social : 50, avenue Pierre Mendès-France - 75201 Paris Cedex 13 - 379 155 369 RCS de Paris.

CNP ASSURANCES : Société anonyme avec conseil d'administration au capital de 686 618 477 € entièrement libéré - 341 737 062 RCS Paris - Siège social : 4 place Raoul Dautry - 75716 PARIS Cedex 15 - Entreprise régie par le Code des assurances.

IMA PROTECT : Une société du Groupe IMA (Inter Mutuelles Assistance) - Siège social : 10 rue Henri Picherit - BP 52347 - 44323 Nantes cedex 3 - S.A.S.U. au capital de 1 300 000 € - 422 715 458 RCS Nantes. Autorisations CNAPS n° AUT-044-2116-06-14-20170351265 et AUT-049-2116 06-14-20170357207. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Certification APSAD de Service de Télésurveillance type P3 n° 170.01.31/192.05.31. Certification délivrée par le CNPP - www.cnpp.com.

IMA ASSURANCES : Société anonyme au capital social de 7 000 000 € entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances - 481 511 632 RCS Niort - Tél. +33 5 49 75 75 75 - Siège social : 118, avenue de Paris, CS 40000 -79033 Niort Cedex 9.

MSH INTERNATIONAL : Société française de courtage d'assurance, société par actions simplifiée au capital de 2 500 000 €. Siège social : Season, 39 rue Mstislav Rostropovitch 75815 Paris Cedex 17 France. Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 352 807 549, inscrite à l'ORIAS sous le n° 07 002 751, n° de TVA intracommunautaire FR 78 352 807 549. MSH INTERNATIONAL est régie par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

BPCE : Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 €. RCS Paris - n° 493 455 042. Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 13 - Intermédiaire d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le n° 08 045 100.

> INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Zone EEE : Espace Économique Européen, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, République tchèque.

Zone SEPA : SEPA (Single Euro Payments Area) : Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, l'État de la Cité du Vatican, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Guernesey, Hongrie, Île de Man, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, principauté d'Andorre, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République tchèque.

Zone EURO : composée des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Lituanie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

(1) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

(2) Numéro cristal concernant uniquement les contrats BPCE Assurances.

RÉSOLURE UN LITIGE



> VOTRE CAISSE D'ÉPARGNE : VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ


Nous veillons à vous apporter en permanence, la meilleure qualité de service, de conseil et d'écoute.

- En cas d'insatisfaction ou de désaccord, **votre conseiller Caisse d'Épargne Hauts de France est le premier interlocuteur** pour répondre à votre réclamation.
- Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez transmettre votre réclamation au **Service relations client**.

PAR INTERNET	PAR COURRIER	PAR TÉLÉPHONE
www.caisse-epargne.fr ⁽¹⁾ Rubrique Contacts Votre Caisse d'Épargne www.macaissedepargnehautsdefrance-merepond.fr ⁽¹⁾ service.client@hdf.caisse-epargne.fr ⁽¹⁾	Caisse d'Épargne Hauts de France Service Relations Clientèle 8 rue Vadé 80064 Amiens Cedex 9	09 69 36 27 38 ⁽²⁾

Nous nous engageons à vous répondre sous 10 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Toutefois, si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer le nouveau délai, qui sauf cas très particulier, ne devrait pas dépasser deux mois (à compter de la date de réception de votre réclamation). Concernant les réclamations liées aux services de paiement (CB, virement, prélèvement...), la Caisse d'Épargne vous répondra dans les 15 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

> VOTRE RECOURS EN MÉDIATION : VOTRE DERNIER RECOURS EN CAS DE LITIGE

Lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de votre agence ou du Service relations client, vous pouvez saisir **gratuitement**  un médiateur compétent. Il a pour mission de rechercher, en toute impartialité, une solution amiable pour les litiges entrant dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de médiation disponible sur le site internet de chacun des médiateurs concernés.

- **Le médiateur de la consommation de la Caisse d'Épargne Hauts de France**⁽³⁾ pour les litiges liés à la souscription d'un produit ou service bancaire (hors produits financiers et assurances).

PAR INTERNET	PAR COURRIER
https://www.mediateur-cehdf.fr ⁽¹⁾	Le Médiateur de la Caisse d'Épargne CS 10011 - 59777 Euralille

- **Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers**⁽⁴⁾ pour les litiges sur les services et placements financiers -hors assurance-vie- (CTO, PEA, obligations, actions, OPC...), l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu), les problèmes de tenue des comptes titres etc.

PAR INTERNET	PAR COURRIER
http://www.amf-france.org ⁽¹⁾	Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers 17 Place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

- **Le médiateur de l'Assurance** pour les litiges liés ne relevant pas de la commercialisation d'un contrat d'assurance mais portant exclusivement sur son application ou sur son interprétation.

PAR INTERNET	PAR COURRIER
https://www.mediation-assurance.org ⁽¹⁾	La Médiation de l'Assurance TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09

En cas de souscription par Internet, vous pouvez également déposer votre réclamation sur la plateforme européenne de règlement par voie extrajudiciaire des litiges en ligne qui orientera votre demande : <http://ec.europa.eu/consumers/odr>⁽¹⁾

1) Coût selon fournisseur d'accès Internet.

2) Appel non surtaxé. Coût selon votre opérateur téléphonique.

3) Le médiateur à la consommation est le médiateur qui a reçu l'agrément de la CECMC. Pour en savoir plus sur la médiation de la consommation : www.economie.gouv.fr/mediation-conso (Coût selon fournisseur d'accès Internet).

4) Cf. article L.621-19 al.1 extrait du COMOFI et charte de la Médiation de l'AMF disponible sur le site Internet de l'AMF : www.amf-france.org, coût selon fournisseur d'accès Internet.

Pour accéder à nos dossiers conseils tarification
et comprendre nos frais bancaires, rendez-vous sur

www.caisse-epargne.fr

coût selon votre fournisseur d'accès



CAISSE D'ÉPARGNE
HAUTS DE FRANCE

